



Accident de la route jeune permis sous alcool

Par **POULEAU**, le **15/12/2013** à **13:55**

[fluo]bonjour[/fluo]

après une récidive pour alcoolémie au volant je viens d'obtenir un nouveau permis depuis 3 mois.

Malheureusement, j'ai bu quelques bières pour fêter ma promotion de chef d'équipe à mon travail et en rentrant j'ai perdu le contrôle de ma voiture et fait des tonnos. La gendarmerie est intervenue et a demandé une prise de sang. Je ne connais pas le taux exact mais je sais qu'il est positif. Sachant que j'avais 3 mois de surci avec mise à l'épreuve de 18 mois (passés) Quel avocat dois-je consulter et quelles sont mes chances de ne pas faire de prison ferme ? De plus je risque de perdre mon travail car le permis est indispensable.

Je n'aurai été chef d'équipe que 1 journée !!

Un bel avenir qui m'attend..... !!! de quoi se flinguer.

[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **moisse**, le **15/12/2013** à **19:08**

Bonsoir à vous aussi,

[citation]Un bel avenir qui m'attend..... !!! de quoi se flinguer[/citation]

Dites on ne va pas pleurer avec vous, récidive de conduite sous emprise de l'alcool, défaut de maîtrise du véhicule..

Vous avez intérêt à prendre un avocat et un bon, bien cher, pour tenter de limiter la casse.

Vous en saurez plus sur celle-ci si vous prenez la peine de lire le sujet en post-it (avant les questions) de ce groupe de discussion sous le titre "Conduite sous alcool ou stupéfiants" et plus particulièrement sur les conséquences de la récidive.